

Portant validation du devis de Brice ROBERT, jardinier Paysagiste

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis **de Brice Robert, Jardinier Paysagiste** pour l'achat **d'arbustes dans le cadre du projet du Square Gouas**;

Considérant la mise en concurrence préalablement effectuée ;
Considérant que la proposition de la société **Brice Robert, jardinier paysagiste** est économiquement la plus avantageuse ;
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de la société **Brice Robert, jardinier-paysagiste** pour l'achat **d'arbustes dans le cadre du projet du square Gouas** pour un montant de **8763 € HT**.

Marie-Lyne VAGNER
signé électroniquement le 04/02/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

